

Dossier

Interview avec Günter Verheugen, commissaire européen chargé des questions de l'élargissement

Interview réalisée en avril 2004.

L'Europe en formation. – *M. Verheugen, en tant que commissaire européen, vous avez préparé le « grand » élargissement, et ceci avec succès. La Commission a-t-elle joué un rôle politique essentiel, favorisant l'intérêt européen ? Ou les États membres ont-ils fait passer au premier plan leurs intérêts particuliers, reléguant la Commission au rang d'agence de négociation ?*

Günter Verheugen. – Ni l'un ni l'autre. Le succès de ce grand projet d'élargissement a été possible seulement parce que la Commission, le Conseil et le Parlement ont coopéré le plus étroitement possible. Formellement, les négociations d'élargissement étaient une conférence des États. En même temps, les États membres ont cherché le conseil et le soutien de la Commission, et ils les ont obtenus. Quand tant d'États négocient entre eux, un compromis doit émerger qui soit équitablement acceptable pour tout le monde. Seule la Commission était en mesure de trouver la balance nécessaire entre les intérêts justifiés des actuels États membres et de ceux qui nous rejoignent maintenant. Ainsi l'élargissement est aussi l'exemple d'une politique étrangère commune réussie, tant qu'elle est conçue et menée par une Commission forte et une volonté commune entre les institutions.

EEF. – *Comment qualifieriez-vous, d'après vos expériences avec les nouveaux États membres, la relations entre des espoirs économiques, orientés vers des aides financières, des fonds et subventions d'une part, et l'espoir de devenir membre d'une communauté culturelle, politique et de destin ? La question constitutionnelle joue sur ce plan, aussi bien que, à l'autre extrême, la lettre des contributeurs nets ...*

GV. – Les États qui nous rejoignent sont des nations profondément européennes et pour qui il va de soi qu'elles ont leur place dans l'Union

européenne. Ce n'était pas de leur choix qu'ils n'occupaient pas cette place depuis longtemps déjà, c'était l'effet de la division de l'Europe. Ils veulent aujourd'hui aller là où ils se sentent chez eux – dans la famille des démocraties européennes. Ils sont parfaitement conscients, tout comme les pays membres actuels, qu'aucun État national, ni grand ni petit, ne pourra relever les grands défis du XXI^e siècle, mais que l'intégration, la force de la communauté est la seule voie vers la paix, la stabilité, le bien-être et l'emploi, la seule manière de s'assurer ces objectifs. Évidemment, ils espèrent obtenir notre solidarité. Ils ont raison, car l'Union européenne est bien plus qu'une association économique, elle défend des valeurs, et parmi ces valeurs il y a la solidarité. Le problème des contributeurs nets que vous mentionnez est d'une toute autre nature. D'après ce que je peux en juger, ces États membres supposent que l'Union élargie peut fonctionner et s'intégrer aussi bien sur une base de financement moins importante.

EEF. – *L'élargissement est un processus qui ne se termine pas à un moment précis. Voyez-vous encore des tâches d'adaptation ou d'harmonisation de la part des nouveaux pays membres ? Quels sont les secteurs qui posent encore problème ? L'administration ? La mise en oeuvre du droit commun ? La corruption ? ou encore d'autres défis ?*

GV. – Tout d'abord, les pays adhérents auront intégré la totalité du droit communautaire au 1^{er} mai. Dans les rares secteurs de régimes de transition, son application sera un peu retardée, afin d'éviter des risques de part et d'autre. Il faut faire la distinction entre ce fait et la question des capacités administratives ou du système juridique, car il est évident que des pays qui sont partis de zéro pour créer des structures démocratiques et former des hommes pour donner vie à ces structures ne peuvent pas être déjà parfaits. C'est pourquoi nous continuerons notre soutien après l'élargissement sur le plan d'un renforcement continu de leurs administrations et de leurs systèmes juridiques. Les nouveaux États membres vont également devoir se battre énergiquement contre la corruption, ne fut-ce que pour rester des régions attractives pour l'investissement – et c'est un impératif pour eux s'ils veulent rejoindre notre niveau économique et social.

EEF. – *La question de savoir si l'élargissement coûte cher ou pas, est souvent posée. Quels sont vos critères pour répondre à cette question ? Et sur un ton un peu plus offensif, par rapport au plan Marshall – qui a coûté aux États-Unis à l'époque environ 3 à 4 % de leur PIB – les États membres n'ont ils pas été trop avares quant à la dotation financière de l'élargissement ? Et comment jugez-vous l'intention de certains États*

membres de ne pas mettre plus de moyens à la disposition de l'Union européenne en dépit de la décision commune et de l'obligation de réaliser des politiques communes ?

GV. – La paix et la sécurité sont des valeurs en soi. On ne peut pas les mesurer en argent. Ce que l'unification garantissait jusqu'à maintenant dans une partie seulement du continent, sera étendu sur une très grande partie de l'Europe – et ceci dans des conditions extrêmement avantageuses. Dans les nouveaux pays membres, nous allons dépenser, par tête d'habitant, moins que nous ne devons malheureusement dépenser dans l'ouest des Balkans pour y maintenir un armistice précaire. Ceci pour dire qu'avec l'élargissement, nous obtenons des gains et des avantages communs beaucoup plus importants avec beaucoup moins d'argent. C'est à mon avis le critère principal pour la suite de la discussion.

EEF. – *Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'efficacité fonctionnelle de l'Union européenne élargie ? Sera-t-elle toujours à même de prendre des décisions si le traité de Nice continue à en être la base ? Ou croyez-vous que la constitution est une condition nécessaire pour le bon fonctionnement de l'Union ? Comment jugez-vous la volonté de développer, au-delà des structures, une volonté politique commune dans l'Union élargie ?*

GV. – Le traité de Nice était la condition préalable pour démarrer l'élargissement. Déjà aujourd'hui, les représentants des nouveaux États membres siègent dans le Conseil et le Parlement, et cela fonctionne. C'est ainsi parce que la vie de tous les jours prouve que ceux qui sont nouveaux ont une attitude positive vis-à-vis de l'intégration et misent sur une communauté forte, ce qui est dans leur intérêt propre. De petits États ou des États moins prospères sont toujours à la recherche de protection, et ce n'est qu'une communauté forte et capable d'agir qui peut assurer une telle protection. Nous avons néanmoins besoin de la constitution pour que cette grande Union européenne soit le lien unificateur entre les 25 États, avec des valeurs partagées par tous, des objectifs et moyens fixés d'un commun accord et sur pied d'égalité. Même cette constitution ne sera qu'une étape de l'Union européenne, car elle aura toujours besoin de se développer si elle veut rester vivante. C'est pourquoi je vois les choses probablement beaucoup moins dramatiquement que d'autres. Pour moi, ce sont toujours les citoyens qui restent au cœur de l'unification, et c'est leur consentement public qui est décisif pour la construction européenne. Tant que ceci est assuré, nous réussirons sur tous les plans qui font avancer l'Europe. C'est en même temps sur ce plan que j'ai les plus

grands soucis. Il y a des hommes qui nous rejoignent, qui portent leurs espoirs sur l'Europe, tandis qu'il y a une tendance à l'amnésie dans nos États membres, qui fait perdre de vue les immenses efforts et succès de ces cinquante dernières années d'intégration européenne. Le nouveau souffle, l'élan pour l'Europe que les nouveaux membres vont amener va nous faire du bien.

EEF. – *Voyez-vous déjà les contours d'un élargissement futur ? La Bulgarie, la Roumanie, certains États ex-yougoslaves et d'autres encore, sont-ils déjà envisagés ? Et la Turquie... est-ce un problème allemand ?*

GV. – La Bulgarie et la Roumanie font partie des négociations d'adhésion actuelles. Si elles deviennent membres en 2007, cette étape d'élargissement sera achevée. Mais je ne vois pas de grands élargissements futurs. Les pays de l'ouest des Balkans ont certes un droit d'adhésion, mais en dehors de la Croatie ils sont loin, très loin, d'en remplir les conditions. Dans ces cas, il s'agira au mieux d'une stabilisation et d'un rapprochement. Quant à la Turquie, elle est notre plus ancien candidat à l'adhésion et les décisions de tous les chefs d'État et de gouvernement à cet égard sont clairs et formels : la Turquie a le droit d'adhérer. Ce qui est nouveau cependant depuis 1999, c'est que l'Union européenne a l'intention d'évaluer la Turquie selon les mêmes critères que les pays que nous venons d'accueillir, et que la Turquie l'a accepté. Depuis, les réformes ont commencé dans ce pays et je ne peux que plaider pour que nous soutenions ce processus de réforme autant que possible, car nous avons un intérêt vital propre à voir se développer une Turquie démocratique, État de droit qui respecte et protège les droits de l'homme et des minorités. Les forces politiques réformatrices en Turquie ont besoin d'une politique fiable et durable de la part de l'Union européenne, dont nous devons toujours être conscients.